

Compte rendu du Conseil municipal du Vendredi 4 Mars 2016.

Le conseil s'est réuni sous la présidence du maire Alain Marzin. Page 1

Ordre du jour:

1- Installation du conseil municipal suite à démission:

Mme Laurence Quiltu, informe son souhait de démissionner par courrier du 12 Février 2016, pour raisons professionnelles. Le remplacement est automatique par le suivant de la liste en l'occurrence: Mr Laurent Tulo il n'y a pas de parité en matière de remplacement.

Le maire remercie Laurence Quiltu, pour sa gentillesse et sa disponibilité au sein du conseil municipal, ainsi qu'au CCAS dont elle faisait partie.

Il souhaite aussi la bienvenue au sein du conseil municipal à Laurent Tulo.

2- Désignation d'un nouveau délégué au sein du CCAS.

Mme Sylvie Le Berre a été nommée membre du CCAS en remplacement de Laurence Quiltu.

Avis favorable du conseil.

3- Participation communale au budget du CCAS.

Afin d'équilibrer le budget du CCAS 2016, une participation de la commune est nécessaire à hauteur de 4500€.

Avis favorable du conseil.

4- Participation communale à l'OGEC.

Le coût par élève de primaire à l'école publique pour 2015 est de 616,72€.

Pour l'année scolaire 2015/2016 il y a 24 élèves de primaire scolarisés à l'école privée et domiciliés à Maël-Carhaix.

Le coût total de la participation 2016 est de 14.801,24€.

Avis favorable du conseil.

5- Participation aux frais de fonctionnement du RASED de Rostrenen.

(Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Le montant de la participation au titre des frais de fonctionnement de l'année 2016 est de 126€.

Avis favorable du conseil.

6- Montant du contingent incendie 2016.

Une convention existe entre la commune et le SDIS, pour autoriser le personnel communal pompiers volontaires à partir en intervention sur le temps de travail.

Pour l'année 2016, le montant s'élèvera à 28.246,49€.

Avis favorable du conseil.

7 – Attribution des demandes de subventions 2016.

Concernant les subventions, à partir de 2016 et en tenant compte de la réglementation. Il est prévu que le versement n'est pas automatique.

Une demande écrite doit être formulée, accompagnée du bilan financier de l'association.

Les subventions accordées sont consultables en mairie.

Plus de 95% des associations ont présentés leur bilan financier.

Avis favorable du conseil.

8- Budgets (Compte Administratif 2015).

COMMUNE: En fonctionnement: le résultat de l'exercice présente un excédent de 388.432,02€, l'excédent à la clôture est identique.

En investissement: le résultat de l'exercice présente un excédent de 527.765,78€

(Suite de la réu du conseil du 4 Mars 2016.) Page 2

le résultat à la clôture est de + 487.771,93€.

ASSAINISSEMENT:

en Fonctionnement: Le résultat de l'exercice présente un excédent de 8.246,22€, ce qui un résultat cumulé à la clôture de :+48.890,93€.

en Investissement: le résultat de l'exercice présente un excédent de +57.943,66€.

Le résultat cumulé à la clôture est de +195.258,49€.

LOTISSEMENT:

Fonctionnement: Le résultat à la clôture présente un déficit de – 12.491,82€.

Investissement : Le résultat à la clôture présente un excédent de +105.871,36€.

Avis favorable du conseil.

BUDGETS PRIMITIF 2016:

COMMUNE: En fonctionnement il est prévu en dépenses et recettes à 1.325.000€

En investissement:il est prévu en dépenses et recettes à 2.135.000€.

(principaux investissements: viabilisation de la Z A ,aménagement entrées de bourg tranche 1, voirie 2016,effacement réseaux rue de la Gare et des 3 frères Manac'h,extension maison médicale, construction des nouveaux vestiaires,acquisition locaux techniques).

ASSAINISSEMENT: En fonctionnement: dépenses et recettes s'équilibrent à :177.000€.

En investissement: dépenses et recettes s'équilibrent à :307.000€.

LOTISSEMENT: En fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 547.511,00€.

En investissement: dépenses et recettes s'équilibrent à 547.511,00€

Avis favorable du conseil.

9 -Aménagement de sécurité aux entrées de bourg.

Au mois d'Aout 2015,à la demande de la commune ,un diagnostic de sécurité routière avait été réalisé.

Au vu des conclusions de ce diagnostic,réalisé par la DDTM, la commune à fait appel à l'ADAC qui a établi un projet de traitement des entrées de bourg.

En 2016,il sera possible de lancer la consultation pour la maîtrise d'oeuvre afin d'avoir des montants précis et de ce fait lancer la demande de subvention DETR pour 2017.

10 – Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif.

Ce rapport est transmis par la DDTM,est public et permet d'informer les usagers du service.

Le rapport a été présenté au conseil municipal,et est consultable en mairie.

Avis favorable du conseil.

11 -Personnel communal:

Afin de pouvoir nommé un agent pouvant être promu à l'ancienneté au grade d'adjoint technique 1ere classe,il y a lieu de modifier le tableau des effectifs par la création de ce grade et suppression de l'ancien. De même le nouvel agent recruté aux services espaces verts déjà titulaire du grade d'adjoint technique 1ere classe,il y a lieu de créer un second grade au tableau des effectifs.

Avis favorable du conseil.

12- Demandes de dégrèvement sur facturation d'assainissement(suite à fuites d'eau).

En application de la loi Warsmann,un dégrèvement important sera effectué chez deux particuliers.

Le 1er pour 1.829 m3 et le 2ème pour 684m3 ,au prix de 1,75€/le m3.

Avis favorable du conseil

13- **Contrat d'entretien du système de chauffage (complexe Kerfers)** .

Le contrat de maintenance, proposé par l'entreprise Energitek prévoit 2 visites d'entretien, 1 visite de diagnostic plus si besoin pour un montant TTC de 1.080€

Avis favorable du conseil.

14 – **Motion de soutien aux agriculteurs:**

Depuis des mois, les agriculteurs bretons souffrent d'une situation économique et sociale dramatique, mettant en danger la pérennité de leurs exploitations.

Nous élus locaux, conscients de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire sur leurs communes, manifestent leur solidarité et leur soutien en direction des agriculteurs et de leurs familles.

La Bretagne est une région qui ne peut se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés par l'agriculture sont une ressource capitale pour toutes et tous, bien au delà des seuls métiers liés au secteur agricole.

Ensemble, les élus s'engagent à défendre les propositions concrètes qui entraîneront une meilleure rémunération des producteurs, avec une satisfaisante répartition des marges et, que les normes imposées à nos producteurs soient identiques aux autres agriculteurs européens .

Nous élus locaux, sommes unis pour appuyer les démarches constructives proposées par les responsables professionnels agricoles, et les élus en charge des questions agricoles en Bretagne, en France et en Europe.

15- **Questions et informations diverses:**

– **Schéma de mutualisation de la CCKB:**

Le conseil communautaire a validé le 17 Déc dernier le schéma de mutualisation.

Le document a été transmis aux membres du conseil municipal.

– **Contentieux complexe Kerfers:**

L'expertise judiciaire a eu lieu le 2 Février. Une autre expertise aura prochainement lieu avant dépôt du rapport au tribunal administratif.

L'expert judiciaire a donné l'autorisation d'ouvrir la cantine scolaire, nous pensons pouvoir la mettre en service sur le printemps, après passage de la DSV, et la réorganisation des services.

– **Contrat de territoires:**

Deux projets ont été retenus.

– Vestiaires pour: 73.675€

- Aménagement de sécurité: 80.250€